



Cires-lès-Mello

2013 Inauguration du Complexe Sportif



Céline Goberville.

Vice Championne Olympique, double Championne d'Europe de tir a inauguré le complexe sportif à son nom. Page 8



Marion RÉTY

a participé au 4L Trophy, rallye auto vers le Maroc, avec un but humanitaire notamment l'aide à la scolarisation. Page 26



D'JENGUI

Le partenaire de votre Beauté

Coiffeur visagiste
Styliste créateur
Coloriste permanentiste
Coiffure mariage et
toutes cérémonies

**Forfait
junior
-20 ans**

2. Rue de Blaincourt, 60660 Cires-les-Mello
Tél : 03 44 56 42 52

Une équipe sympa qui saura vous conseiller.
Journée continue le Vendredi et le Samedi.
Le Vendredi nocturne jusqu'à 19h30.

E.S.A.T.

Les Ateliers du Clos du Nid de l'Oise

BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE ASEPTIQUE - Normes ISO 9001
N° QUAL2004\22743 - Réalisation et livraison de blanchisserie industrielle

PRESTATIONS DE SERVICES - Entretien d'Espaces Verts (Tonte - Taille - Coupe - Plantations...) - Métiers du Bâtiment (Ravalement - Peinture - Maçonnerie - Menuiserie Papiers peints...) - Nettoyage urbain

SOUS-TRAITANCE - Conditionnement - Plis spéciaux - Publipostage - Emballage Montage - Petit usinage

SERVICE TRAITEUR AGREE - Cocktails

COMMERCES DE PROXIMITÉ - Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie à Saint-Vaast-Les-Mello

**MISE A DISPOSITION ET PRESTATIONS EXTERIEURES EN ENTREPRISE,
COLLECTIVITES LOCALES**

RENSEIGNEMENTS

E.S.A.T. Le Clos du Nid de l'Oise

B.P. 26 - CRAMOISY - 60660 CIRES LES MELLO

Tél. 03.44.27.03.61 - Fax 03.44.27.03.62

E-mail : esat-cramoisycdno.org - Site : www.closdunid.com



Boulangerie - Pâtisserie



Didier et Dominique Charpentier

44, rue de la Ville
60660 Cires les Mello

Tél. 03 44 56 41 88



Jean-Michel LEUILLIER

Commune de stationnement : Cires-lès-Mello
6, rue Bosquet Charbonnier - 60660 Cires-lès-Mello

Mobile : 06 23 54 67 76

Tél/Fax : 03 44 72 43 77

E-mail : jmlrth@wanadoo.fr

Réception et transfert de passagers en gare,
aérogares et hôtels

Transport de malades assis en hôpitaux
et cliniques

Forfait et devis longues distance

CB acceptées - Véhicule non fumeur

Peintures - Dessins Aquarelles - Pastels

Exposition permanente

Alain Sébillotte

11, rue de la Croix du Four
60660 CIRES-LES-MELLO

03 44 56 57 15

Cires Immobilier

Toutes transactions-Estimations-Ventes-Locations

54, rue de la Ville
60660 CIRES-LES-MELLO

Tél. : 03 44 56 62 41 - Mobile : 06 73 30 60 28

E-mail : cires.immobilier@wanadoo.fr

Site : www.cires-immobilier.com

SACHSDOLMAR - BRIGGS ET STRATTON

LA MOTOCULTURE DU THELLE

Agent STAUB

Toute la motoculture de plaisance et professionnelle

VENTE - ENTRETIEN - RÉPARATION TOUTES

MARQUES

Fermé le mercredi (après-midi) et le dimanche

Tél. : 03 44 56 46 12

motoculture-thelle@wanadoo.fr

Fax 03 44 56 46 25

31, rue de TANFORT - 60660 CIRES LES MELLO

DISTRIBUTEURS : JONSEREDS

TECMAMOTOR - KAWASAKI

KOHLER - LOMBARDINI - RUGGERINI - SACHS

Sommaire

www.cires-les-mello.fr

| | |
|---|-------------|
| Edito..... | p. 4 |
| Finances - Vie politique..... | p. 5 à 7 |
| Urbanisme - Travaux - Voiries..... | p. 8 et 9 |
| Affaires Scolaires..... | p. 10 et 11 |
| Sécurité - Ecologie..... | p. 12 |
| Sports - Associations - Loisirs et Culture..... | p. 13 à 20 |
| Fêtes et Cérémonies..... | p. 21 à 23 |
| Et si on parlait de vous..... | p. 24 et 26 |
| Etat civil..... | p. 27 |
| Vie pratique..... | p. 28 |
| Vie politique - La tribune..... | p. 29 |
| Cires-ès-Mello en photos..... | p. 32 |

Commune de Cires-ès-Mello

7 rue de la Mairie
60660 Cires-ès-Mello
Tél. 03 44 56 40 11
Fax 03 44 56 41 47

E-mail
mairie.cires.les.mello@wanadoo.fr
Site
www.cires-les-mello.fr

Directeur de la publication
Alain Guerinot, Maire de Cires-ès-Mello

Rédaction
François Petit, Conseiller délégué à la Communication
et les membres de la commission communication

Photo de la couverture
Complexe sportif le Beaucamp Céline Goberville

Conception et impression
Imprimerie ISL Creil/St-Maximin
www.imprimerieisl.fr

Tirage
1800 exemplaires

Remerciements

- Aux annonceurs qui nous ont fait confiance.
- Aux associations et élus pour leurs articles et photos
- A l'équipe municipale, particulièrement à Mme Réjeane GATTINO pour la collation des documents.

Édito



Chères Ciroises, chers Cirois,

Déjà septembre, la fin des vacances pour bons nombres, la rentrée scolaire pour nos têtes blondes, la reprise des activités en tous genres...

Nous sommes actuellement un peu plus de 3700 habitants et avons eu en tête le souci permanent d'équilibrer notre développement, de préserver notre identité, la qualité de notre cadre de vie, et de nous ancrer dans la modernité sans oublier nos repères.

L'attractivité d'une petite ville, c'est de disposer d'une offre diversifiée d'habitat, il faut que les hommes et les femmes de générations différentes puissent s'y loger, avec des commerces et services de proximité, le tout accompagné d'un tissu associatif pour le sport, la culture, les loisirs.

Après la construction et l'inauguration du complexe sportif "le Beaucamp - Céline Goberville", nous sommes dans l'attente du retour des analyses de l'appel d'offres pour la mise en chantier de la restauration scolaire du Tillet.

Avec l'âge, l'expérience, on apprend à donner du temps au temps pour voir aboutir les projets qui courent sur plusieurs années. Il se passe parfois beaucoup de temps et se dressent bien des obstacles entre la décision de réaliser et l'aboutissement d'un chantier.

Nous réactualisons le site internet de la commune, il vous apportera diverses informations sur l'actualité municipale et intercommunale, tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous rendre sur le site www.cires-les-mello.fr.

Vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin, les informations marquantes depuis juillet 2012.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, avec une pensée particulière pour ceux qui ont des difficultés et pour ceux qui ont perdu un être cher, je souhaite à tous une bonne rentrée pleine de joie, de bonheur, de réussite et surtout une très bonne santé.

Bien cordialement

*Votre Maire,
Alain Guérinet*



Les réunions du Conseil Municipal en bref

- 19 décembre 2012 :

- *Demande de subvention au Conseil régional pour le complexe sportif 2^{ème} tranche 81 600 € (accordé depuis)*
- *Demande de subvention CNDS (développement sportif) 5 600 € (refusé)*
- *Dénomination de Rue* : le Conseil Municipal est appelé à donner un nom à la voirie qui dessert les nouvelles constructions débouchant sur la Rue des Usines. En raison de l'histoire de ce lieu, cette voie nouvelle sera appelée "Allée de la Filature".
- *Dénomination du complexe sportif* : en l'honneur de notre championne de tir le complexe sportif sera dénommé "Complexe Sportif le Beaucamp – Céline Goberville".
- *Délégué de la commune au SMIOCE* : Monsieur Sylvain DARTOIS est désigné en remplacement de Madame Sandrine SENTIER démissionnaire qui a quitté la commune.

- 12 février 2013 :

- *Accueil de Monsieur François PETIT en remplacement de Madame Delphine MIGNOT démissionnaire.*
- *Le Conseil Municipal accorde une subvention de 600 € à Mademoiselle Marion RÉTY qui participe au 4L Trophy, rallye auto vers le Maroc, avec un but humanitaire notamment l'aide à la scolarisation des enfants de ce pays.*
- *Décision d'aller en recours contentieux sur le dossier d'une employée communale accidentée (Madame PIRES GONCALVES) après une reprise de travail avec soin, pour laquelle la commune n'est plus indemnisée depuis le 2 janvier 2011.*

- *Accord avec QUATREM pour le solde du dossier de Monsieur Gérard LEROY ancien policier municipal. La commune reçoit pour ce dossier 18 000 €.*

- 19 mars 2013 :

- *Débat d'orientation budgétaire* : ce débat, sans vote, a pour but le maintien de la qualité des services, la poursuite de l'investissement notamment pour le complexe sportif et ses besoins de fonctionnement à partir de septembre 2013, partant de la situation économique générale et des perspectives d'évolution (dotations de l'Etat, évolution de la commune dans sa démographie ainsi que dans les services existants ou à créer). L'objectif est de limiter au maximum l'évolution de la fiscalité communale.
- *Rythmes scolaires* : Report à la rentrée 2014 de l'application des nouveaux rythmes scolaires comme l'autorise la loi, laissant du temps à la commune de prévoir l'organisation nouvelle que cela impliquera et d'en évaluer le coût.

- 29 mars 2013 :

- *Vote du compte administratif 2012 :*

| | |
|----------|---------------------------|
| | Section de fonctionnement |
| Recettes | 3 764 901,38 € |
| Dépenses | 3 497 229,76 € |

| | |
|----------|--------------------------|
| | Section d'investissement |
| Recettes | 3 735 393,80 € |
| Dépenses | 2 967 534,01 € |

laissant un excédent brut de 1 035 533,41 €, après prise en compte des restes à réaliser, c'est-à-dire des engagements pris sur des opérations en cours et notamment le complexe sportif.
L'excédent à reprendre pour le budget 2013 est de 229 518,98 €.



Les réunions du Conseil Municipal en bref (suite)

- *Demande de subvention FIPD* : Contrôle d'accès et vidéo surveillance du complexe sportif et de la salle Ernest Lesur. Dépense 16 222 € HT soit 19 401,51 € TTC, subvention attendue 8 111 €.
- *Demande de subvention DETR (Etat)* : Projet d'aménagement du débouché du Chemin de Maysel sur le CD 929. Devis de 66 651,40 € HT soit 79 715,07 € TTC. Subvention attendue 33 325,70 €.
- *Projet départemental Très Haut Débit* : Adhésion de la commune de CIRE LES MELLO au syndicat mixte Très Haut Débit. Désignation de Monsieur Alain GUÉRINET, Maire, comme délégué titulaire et de Monsieur Hubert CABORDEL comme délégué suppléant. Rappelons que dans le projet départemental, découpé en 10 "plaques" étalant la réalisation sur 10 ans, la commune de CIRE LES MELLO est en 1^{ère} plaque et que le coût pour la commune est d'environ 600 000 € (370 € par prise).
- *Personnel communal* : Création d'un poste d'ATSEM. Madame Nathalie GRIMBERT, qui a obtenu son concours, est nommée dans ce poste qu'elle occupait déjà de fait depuis plusieurs années.
- *Site internet de la commune* : Il est indiqué que par suite de la démission de Madame Delphine MIGNOT, et congé maladie de Madame Thérèse COUDOUX, qui étaient les deux personnes en charge de sa mise à jour, le site est resté dormant depuis quelque temps. Une formation est mise en place afin que le site internet de la commune soit réactivé au plus vite.

- 10 avril 2013 :

- *Vote du budget 2013* : que vous pouvez voir détaillé dans ce même bulletin. Section de fonctionnement en équilibre à 3 450 502 € et section d'investissement 3 920 948 €.

Ce budget est équilibré moyennant une augmentation des taux communaux de 1,5 %.

- *Nomination d'un délégué au SMIOCE* : Madame Barbara MLYNARCZYK est désignée en remplacement de Madame Delphine MIGNOT.
- *SIVOM* : Monsieur Hubert CABORDEL donne quelques informations sur l'activité du SIVOM

1 - Une étude diagnostique du système d'assainissement se termine. Elle a révélé de nombreux raccords non conformes avec l'apport trop fréquent d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement entraînant des afflux d'eau claire néfaste à la bonne marche de la station d'épuration.

2 - D'importants travaux à l'étude essentiellement sur la commune de MELLO : réalisation de l'assainissement collectif des hameaux de Messie et Martincourt et renforcement de la desserte en eau de Martincourt.

- 5 juin 2013 :

- *Délégations* : suite au départ de Madame Delphine MIGNOT, Madame Virginie BAUDSON reçoit une délégation aux affaires scolaires. Monsieur François PETIT : délégation à la communication et au bulletin. Ces personnes recevront une indemnité conforme à la réglementation égale chacune à 50 % de l'indemnité que percevait Madame Delphine MIGNOT.
- *Délégués à la Ruraloise* : En fonction de la nouvelle réglementation applicable après les élections municipales de 2014, le Conseil Municipal porte de 26 à 28 le nombre total de délégués permettant aux plus petites communes d'avoir un délégué supplémentaire, soit 2 pour MELLO, 3 pour BLAINCOURT. CIRE LES MELLO pour sa part a 7 délégués.
- *Complexe sportif* : Adoption d'un règlement d'utilisation de cet équipement.



- *Location d'un immeuble communal* : L'ancien local de la Caisse d'Epargne est loué à Madame Virginie LEGAC pour une onglerie moyennant un loyer mensuel de 350 €.
- *Trésorerie* : Pour assurer la trésorerie de la commune, entre le règlement des situations mensuelles de travaux du complexe sportif et le versement des subventions départementales et régionales obtenues, le Conseil Municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie de 150 000 € et de souscrire un emprunt relais de 350 000 € accordé pour une durée maximum de 36 mois remboursable sans pénalité à tout moment et normalement avant la fin de cette année.
- *Avenants sur les marchés* : Au fil du déroulé de la construction du complexe sportif, différents avenants en plus ou en moins se sont révélés nécessaires en adaptation du projet. Le total de ces avenants ressort à ce jour à + 26 507 € HT soit moins de 1 % du total des marchés initiaux.
- *Urbanisme* : abandon d'emplacement réservé. La propriété de l'association Bourdon en liquidation (ancien chenil et refuge d'animaux au lieudit "Les Grouettes") devrait être vendue prochainement. Cette propriété jouxtant l'ancien moto-cross, lui aussi abandonné, ce site ne présente plus d'intérêt pour la commune. Le Conseil Municipal décide d'abandonner l'emplacement réservé qui donnait priorité d'acquisition à la commune.
- *Immeuble de la Poste* : La commune a été destinataire d'un courrier dans lequel la SCI la Poste, porteur de l'immobilier de la Poste, se propose de vendre cet immeuble. Monsieur le Maire souhaitait donner cette information sans que la commune s'engage dans l'immédiat sur ce dossier, dans

l'attente de nombreuses informations complémentaires (prix, conditions du bail, etc...) nécessaires pour se positionner sur ce dossier.

- *Création de postes* : En vue de la bonne exploitation du complexe sportif, le Conseil Municipal crée 3 contrats aidés d'insertion pour des jeunes, 2 contrats avenir et 1 contrat de qualification. 2 recrues sont affectées prioritairement au complexe sportif sous la responsabilité du service des sports avec un employé des services techniques plus ancien, ce dernier étant remplacé aux services techniques par le 3^{ème} contrat. Ces emplois aidés pendant une durée maximum de 3 ans permettront une montée en charge progressive du coût de fonctionnement de ce nouvel équipement.

- 2 juillet 2013 :

- *DGF* : L'un des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat aux communes chaque année, est la longueur de la voirie communale. Cet élément n'avait pas été modifié depuis de nombreuses années malgré la réalisation de plusieurs lotissements. La délibération du Conseil Municipal permettra une révision de la dotation pour 2015 (gain de 3 km environ).
- *Révisions des tarifs communaux* : Le Conseil Municipal a revu les différents tarifs des prestations assurées par la commune (Restauration scolaire, aide aux devoirs, locations de salles, etc...). Ces tarifs qui n'avaient pas été modifiés en 2012 subissent une évolution de 2,5 à 3 %.



Inauguration du complexe sportif

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de l'inauguration de notre « complexe sportif le Beaucamp Céline Goberville ».

Comme vous vous en doutez, cette inauguration est l'aboutissement d'un projet structurant, né d'une large concertation entre la ville de Cires les Mello et l'ensemble des associations sportives.

Depuis plusieurs années, notre commune connaît une augmentation progressive et continue de sa population, donc une augmentation du nombre de jeunes. Ce développement démographique a entraîné un développement de la vie locale, et la naissance de nouveaux besoins en équipements.

Ce complexe sportif que nous inaugurons aujourd'hui vise, entre autre, la réussite humaine des jeunes, de l'enfance aux jeunes adultes sans oublier les "vétérans".

C'est en 2008 que la commune souhaite édifier ce complexe sportif au hameau du Tillet sur un terrain réservé à cet effet.

Ce choix était lié à sa localisation, afin de permettre, à terme, de fédérer bourg et hameau et que le bâtiment à édifier soit dans un bon rapport qualité prix.

Le conseil municipal a voté la décision de faire ces travaux de construction, a engagé la procédure de marché public, puis celle de retenir les entreprises qui seraient chargées du chantier. Plusieurs objectifs sous-tendaient notre projet.

Avec ces nouveaux locaux, la commune a voulu mettre à disposition de ses concitoyens, un lieu de proximité pour

la pratique de nombreux sports :

- Une grande salle type gymnase et ses annexes, à l'usage des associations sportives de la Commune et des scolaires pour la pratique des sports : Tennis, handball, basket ball, volley ball, badminton, tir à l'arc et un mur d'escalade.
- Une salle annexe attenante destinée à une pratique d'arts martiaux, activités gymniques, tennis de table.
- Un terrain de football et des locaux « vestiaires » indépendants.

L'architecture du bâtiment s'intègre, tant en volume qu'en aspect extérieur, dans l'environnement et privilégie l'utilisation de matériaux permettant d'optimiser les performances énergétiques du bâtiment, dans un souci de respect de l'environnement et de développement durable.

La construction réalisée comporte :

- Une salle omnisport : (45m x 26m).
- Locaux annexes (vestiaires, sanitaires, rangements) (21 m x 6 m).
- Salle annexe espace multisports polyvalents (judo et vestiaires) (16 m x 21 m).
- Les équipements sportifs (Tennis, volley, basket-ball, handball, tir à l'arc, mur d'escalade).
- Les voiries d'accès et aires de stationnements
- Des vestiaires football (4 équipes avec locaux arbitres, sanitaires, salle de réunion et rangement).
- Un terrain de football équipé et clôturé aux normes de la fédération Française de Football (homologable en catégorie 4).





Le groupement d'architectes a pris en compte dans son projet l'incidence du terrain en pente, et donc des mouvements de terrain nécessaires à la bonne réalisation du projet.

L'acoustique des locaux répond aux exigences en la matière pour une construction de ce type.

Les bâtiments construits couvrent une surface créée de 1930 m².

Le permis de construire a été obtenu le 26 juillet 2011.

L'ordre de service a été délivré le 31 janvier 2012 pour 14 mois de travaux T.C.E.

La réception de l'ouvrage a été prononcée le 14 juin 2013.

Le coût global de cette opération s'est élevé à 3 150 000 € HT.

Je remercie nos partenaires financiers qui nous ont aidés dans le financement de ces travaux.

Le Conseil Général, avec l'appui de ses services, nous a accordé une subvention de 1 290 000 € soit 40,95 % du financement total. Merci monsieur le Président Yves ROME, merci à monsieur Gérard AUGER, conseiller général, aux Vices Présidents monsieur André VANTOMME et monsieur Gérard WEYN d'avoir soutenu notre projet ; le Conseil Régional dans le cadre du FRAPP nous a versé une subvention de 196 731 € soit 6,25 %.

Ces aides ont été précieuses et décisives pour mener à bien cette construction car elles ont permis à notre commune de réaliser ces travaux. Sans elles, l'équilibre financier de l'opération aurait été compromis.

Merci également à madame Martine JUSTON, Sous-Préfet, pour nous avoir accompagné sur ce projet dans la réalisation de nos emprunts, et d'être à nos côtés avec La Direction de la Mission Locale de la Vallée de l'Oise pour parrainer les deux contrats d'avenir que nous venons de recruter pour les besoins de la commune. Une petite cérémonie de signatures suivra pour sceller notre engagement entre l'état, la commune et nos deux jeunes.

Je veux remercier tous ceux qui sont intervenus dans ce projet à un niveau ou à un autre. C'est ainsi que je remercie, le groupe de pilotage et plus particulièrement Pascal DAENS, notre responsable du service des sports, pour le travail accompli, messieurs les architectes qui ont su prendre en compte nos aspirations, nos choix d'aménagement et les rendre compatibles avec les contraintes architecturales et sécuritaires, et toutes les entreprises qui nous ont apporté leur savoir-faire et leurs conseils, les services municipaux qui n'ont pas ménagé leur peine et leur temps.

Avec ce complexe, nous souhaitons poursuivre une approche globale du bien vivre à Cires les Mello. C'est un véritable contrat de vie quotidien que nous passons avec les utilisateurs de cet équipement pour les inciter à des comportements respectueux et responsables. Jeunes adultes, plus jeunes apprendront que le respect de la règle collective ne fait pas obstacle à leur épanouissement individuel.

Quelle fierté et quelle joie de pouvoir inaugurer le complexe sportif de notre commune !..., Le Conseil municipal et moi-même avons jugé de la nécessité urgente de la construction de ce complexe... Le résultat est impressionnant et à la hauteur de nos espérances.





Affaires scolaires et restauration scolaire

Restauration Scolaire

Un nouvel appel d'offres a été lancé pour le changement du prestataire de la restauration scolaire. Il s'agit de la société APETITO.

Ce nouveau prestataire nourrira vos enfants à compter du 3 septembre.

Par délibération du conseil municipal, le prix du repas est fixé à 4,20 €.

Nous espérons que cette collaboration sera une réussite pour tous.

Rentrée scolaire

Suite au départ en retraite de Madame Chantal GELLI, c'est Madame Marion DEJANCOURT qui prendra la direction du groupe primaire du Tillet.

Souhaitons également la bienvenue à Mesdames Anne-Sophie KUOM et Anne FORESTIER dans ce même groupe.

Pas de changement sur les autres écoles.

Les effectifs sont en augmentation. Cette dernière est due à l'installation de nouveaux Cirois Allée de la filature et au Beaucamp. Les effectifs sont les suivants :

Maternelle centre 120 sur 4 classes

Primaire centre 176 enfants sur 7 classes

Maternelle Tillet 47 enfants sur 2 classes

Primaire Tillet 63 enfants sur 3 classes

Les rythmes scolaires

La décision a été de reporter la réforme sur les rythmes scolaires.

Ainsi ce n'est qu'à la rentrée 2014/2015 que cette dernière sera mise en place.

Une exposition dans le hall de l'école primaire Jean de la Fontaine

*« La Grande guerre est loin ;
Quelques pages dans un livre d'histoire, quelques plaques de rue au nom d'un général ou d'une bataille. Pourtant son souvenir ne doit pas s'estomper avec le temps. Face à la disparition inéluctable des derniers témoins de cette époque, transmettre aux jeunes générations la mémoire de ces combattants devient chaque jour une nécessité, un impérieux devoir de mémoire (...) »*

D'abord mis en condition par la visite du Musée de la guerre de Meaux, les élèves de CM1 et CM2 se sont glissés "dans la peau" d'un enfant de 1914 en écrivant une lettre à leur père parti au front.

Ce devoir de mémoire s'est conclu par une exposition dans le hall de l'école primaire Jean de la Fontaine du 22 au 25 mai.



Merci à Monsieur Jean-François CATTEAU pour le prêt de sa collection personnelle, à Monsieur Philippe DUMONT, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC), pour le prêt des panneaux et à Madame Isabelle ELIXANDER pour son accueil.



Kermesse du Tillet

L'heure de la retraite a sonné

Vous avez été nombreux à venir pour dire au revoir à Madame Chantal GELLI qui, après 32 années passées auprès des élèves du Tillet, tire sa révérence.

D'abord le jeudi 20 juin où Madame Chantal GELLI nous a invité à partager le pot de l'amitié et où elle a reçu des cadeaux de la part de la municipalité, ses élèves actuels mais également de la part de ses anciens élèves.

L'apothéose de ce départ a eu lieu lors de la kermesse du groupe scolaire du Tillet le 29 juin lorsque les enfants ont entonné « Adieu Mme le Professeur, on ne vous oubliera jamais »

Beaucoup de larmes de la part des petits et des grands, beaucoup d'émotions pour ces années passées auprès des enfants.



Sécurité-écologie-catastrophes naturelles

Les sapeurs-pompiers de Cires lès Mello recrutent.

Que vous soyez étudiant, en apprentissage ou que vous exerciez un métier, que vous soyez nouvel arrivant sur Cires-lès-Mello et déjà SPV. Pourquoi pas vous ?

Pour vivre cette aventure citoyenne au service de la population vous devez être :

- âgé d'au moins 16 ans,
- résider sur la commune
- être déclaré apte par un médecin pompier

- de 16 à 18 ans une autorisation parentale est nécessaire

Après un an de formation et avec l'obtention des diplômes de base vous deviendrez sapeur-pompier volontaire.

Pour plus de renseignements contacter :

- **Mairie (M. Claude BAUDSON) 03 44 56 22 10**
- **Lieutenant Vincent DEPRECCQ 06 29 24 39 07**

Si tu n'as pas encore 16 ans : Une école de formation de Jeunes Sapeurs Pompiers ouvre ses portes à Saint Leu d'Esserent. Tu pourras y passer le Brevet de Cadet.

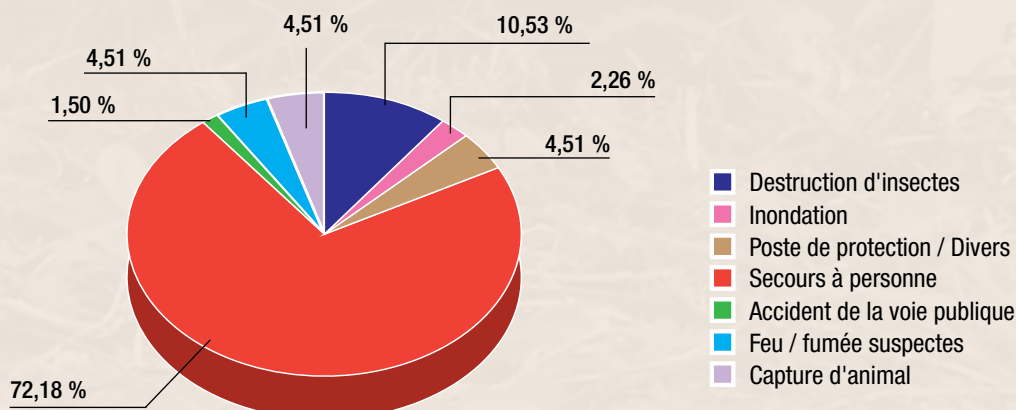
Tu seras encadré par des moniteurs JSP qui te formeront au métier de Pompier.

Les entraînements se feront le mercredi ou samedi.

Pour plus de renseignements contacter : Lieutenant Stéphane GENNARINO au 06 82 21 11 81 ou Lieutenant Vincent DEPRECCQ au 06 29 24 39 07

Statistiques interventions pour l'année 2012

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | TOTAUX |
|------------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|--------|
| Secours à personne | 11 | 12 | 5 | 4 | 5 | 10 | 9 | 6 | 5 | 8 | 7 | 14 | 96 |
| Accident de la voie publique | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 |
| Feu / fumée suspects | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | 1 | 0 | 6 |
| Capture d'animal | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 6 |
| Destruction d'insectes | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 | 6 | 2 | 1 | 0 | 0 | 14 |
| Inondation | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| Poste de protection / Divers | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 6 |
| Total du mois | 13 | 12 | 6 | 5 | 10 | 15 | 11 | 13 | 10 | 13 | 8 | 17 | 133 |



Liste des Associations

| | | | | |
|------------------------|--|---------------------------------|--------------------------|----------------|
| DELAYEN Clement | Amicale Sportive des Sapeurs-Pompiers | 4 allée de chantérac | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.29.46.28.89 |
| JALMAIN Sarah | Association Autonome des Parents d'Elèves | 14 allée de bassompière | 60660 CIRES-les-MELLO | 09.52.91.66.43 |
| PRECHEY Monique | Familles Rurales | 66, rue de Tanfort | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.22.54 |
| SEBILLOTTE Alain | Société de Pêche | 11, rue de la Croix du Four | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.57.15 |
| BLASSET Jean-Paul | Avenir du Javelot | 174, rue Jean Jaurès | 60160 MONTATAIRE | 03.44.24.13.29 |
| ROY Sandrine | Foyer des Jeunes et d'Education Populaire | 3, rue du Vieux Lavoir | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.88.30.00.88 |
| VERDIS Alain | Judo club de Montataire | rle Gaillard | 60700 SACY LE GRAND | 06 19 89 31 86 |
| WAZINIAK Edmond | Tennis Club | 5, rue des Saules | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.16.26.64.82 |
| HESSE Christian | Compagnie de Tir à la Carabine | 3, rue de l'Arche | 60660 CIRES-les-MELLO | |
| ROY Mickael | Compagnie de Tir à l'Arc | 3 rue du vieux Lavoir | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.50.87.31.36 |
| PAGLIERO Céline | Comité des Fêtes | 2, allée de Chantérac | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.22.50 |
| LOUIS ANDRE Calixte | Comité de Jumelage | 10 rue des accacias | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.34.90.70.09 |
| PIOCELLE Jacques | Section de Chasse | HLM du Tillet Bât Dalia N° 79 | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.66.22.04 |
| COUTARD Yvon | U.N.C. – A.F.N. | 7, rue des Juifs | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.43.59 |
| GUFFROY Mickaël | U.S.C.M. | 57, rue de Tanfort | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.17.33 |
| MLYNARCZYK Jean-Michel | Cires et Veille | 40, rue de Tanfort | 60660 CIRES-les-MELLO | |
| ANDIOLE Christiane | Randonnées Ciroises | 1, rue de la Mairie | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.45.09 |
| COSME Christian | Sauveteurs de l'Oise | 2, square du Mont Sergent | 60870 VILLERS-ST PAUL | 03.44.71.13.01 |
| FRAYSSE Jean-Paul | L'Ascipathique | 18, rue Saint-Martin | 60660 CIRES-les-MELLO | L.R. |
| MEIER Gérard | Amitiés, Loisirs, Rencontres | 8 impasse des noisetiers | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.06.90 |
| VAZ Antonio | Association Sportive Parents d'Elèves | 38 rue du pont neuf | 60660 CIRES-les-MELLO | |
| Aurélié GRIMBERT | Poney Club du Buis Sud | 3 Route de Balagny | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.85.40.62.49 |
| GOURDAIN Sébastien | Association Raid | 13 rue de Blaincourt | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.24.91 |
| NOURRISSON Thierry | Secrets de Coulisse | 8, rue des Petits Prés | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.15.66.55.22 |
| GUIGONNET Gisèle | Matins câlins | 5, rue des Usines | 60660 CIRES-les-MELLO | 03.44.56.26.70 |
| NITZKY Eddy | Tillet loisirs | bat A appt1 le tillet | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.12.25.26.84 |
| KNEPPER Danielle | Cires, Terre d'Avenir | 6, rue du Pont Neuf | 60660 CIRES-les-MELLO | |
| PINGUET Luc | Karaté Cires JKA | 9 Bis rue de la mairie logt N°1 | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.99.52.43.07 |
| MAHIEU Dany | Association AUPA | 7 bis rue de Tanfort | 60660 CIRES-les-MELLO | 06.23.14.73.40 |
| SOBILO Ingrid | Foyer rural d'ULLY SAINT GEORGES section BADMINTON | 20 rue de la crois du chene | 60660 ULLY SAINT GEORGES | 06.61.75.14.74 |
| CAUDRON Vincent | HANDBALL CLUB de Mouy | | | 06.30.18.46.40 |
| PARISOT Bernard | Montataire Basket Club | | | 06.16.28.68.31 |

Les Randonnées Ciroises

Venez nous rejoindre le premier dimanche de chaque mois, pour faire entre 10 et 12 km de rando.

Planning des sorties jusqu'à la fin de l'année :

- Dimanche 6 octobre : départ maison de la Randonnée (face à la gare) "Tour des Bois des Côtes" Breuil-le-Sec
- Dimanche 3 novembre : départ maison de la Randonnée 13h45 "Bords de l'Oise" Saint-Leu-D'Esserent"
- Dimanche 1er décembre : départ maison de la Randonnée 13h45 "Verderonne"

Nous vous accueillerons avec plaisir.



Renseignements auprès de Madame Christiane ANDIOLE : 03.44.56.45.09. ou 06.11.75.53.08.

Javelot

Qu'est ce que le javelot ?

Une pointe d'acier et quelques plumes.

Définition officielle:

"pointe d'acier empennée d'un plumet hélicoïdal". En clair, le javelot est une grosse fléchette (et non, rien à voir avec les longues lances de la discipline olympique) armée de plumes d'environ 50 centimètres de longueur, découpées pour être plus aérodynamiques.

Selon le sens de l'empennage, certains modèles sont destinés aux droitiers, d'autres aux gauchers. Même les enfants ont des javelots adaptés !

Le principe du jeu : Au bout d'une piste de huit mètres se dresse, à 80 centimètres de haut, la cible carrée en peuplier que le lanceur doit atteindre. Sur cette cible (appelée parfois "blot") sont fixées deux "bagues" (cercles de fer rigides et biseautés) : l'une de 6 cm de diamètre, la "mouche", qui donne deux points; l'autre de 20 cm de diamètre, qui n'accorde qu'un seul point. Le but du jeu est bien sûr de lancer le javelot au centre de la "mouche". Le coéquipier, ou "saccheux", se place à proximité de la cible et crie ses ordres au lanceur: "pousser" (tir trop bas), "laisser" (tir trop haut), "en face" (tir trop à droite ou à gauche). Si par hasard le javelot pique mais retombe, la marque est conservée. Il est possible de pratiquer le javelot en compétition, mais à Lewarde le club n'est pas affilié à la Fédération Française

de Javelot Tir Sur Cible et les matches n'ont bien souvent comme enjeu qu'une consommation autour de laquelle on maintient toujours une ambiance conviviale et un échange permanent entre les générations.



Cambrai, plus connue pour ses bêtises, s'enorgueillit d'accueillir la toute dernière fabrique française de javelots. Là, on choisit les plus belles plumes de dindes d'Amérique (en fait, des volailles mexicaines, canadiennes... et parfois philippines !), réputées pour leur qualité ; on les teint; on les assemble sur une bague de nylon; on les taille; puis on les assemble sur une pointe d'acier trempée de 20 centimètres de long.

Le plumet s'usant rapidement, un bon lanceur doit en changer tous les ans. Plus ou moins lourds, les javelots se classent en différentes catégories: légers (moins de 280 grammes), moyens (entre 280 et 400 grammes), lourds (plus de 400 grammes).



KARATE CIRES-JKA

Un style : le SHOTOKAN

Une école : la JKA

Lundi et Jeudi : de 18h30 à 19h30 cours enfants
de 19h30 à 21h00 cours adultes

Complexe sportif « Le Beaucamp »
Céline GOBERVILLE
Le TILLET

Renseignement et début des inscriptions
Sur place le Jeudi 5 septembre

Ou contactez par téléphone

Alexis PINGUET instructeur JKA
au 0699524307

Luc PINGUET président CIRES JKA
au 0344567492

Début des cours le
Lundi 9 septembre
2 Cours d'essai
gratuit pour les
débutants





FAMILLES RURALES

L'année scolaire 2012-2013 a été marquée par 2 évènements majeurs pour notre association :

- en septembre 2012, création du cours de DANSE COUNTRY qui a rencontré un vif succès ; 27 personnes sont venues apprendre les chorégraphies dans une ambiance conviviale tout au long de l'année; le cours est assuré par une professionnelle de Country Western Story, Mme DELAVIERRE Frédérique. Photographies et vidéos sur le site : <http://rocklatindansecountry.e-monsite.com>



- la chorale CIREMELODY a fêté ses 10 ans le 13 avril 2013 en organisant un concert avec la participation des chorales « la Compagnie des Balageux (les Ageux), « Chœur Echos » (Seine et Marne) et l'ensemble instrumental « Sur un Air de Musique » de Nogent sur Oise. 70 choristes et musiciens étaient rassemblés pour fêter cet anniversaire en musique et le partager avec le public venu nombreux.



Voici nos activités pour la rentrée de septembre 2013 :

dans les salles polyvalentes Ernest Lesur (rue de la Ville-face à la gare),

- danse country le lundi de 19h à 22h (en fonction des niveaux).
Vous êtes débutant ou confirmé, seul ou accompagné, alors n'hésitez pas ! 1er cours offert.
- atelier patchwork et travaux d'aiguilles le mardi de 14h à 16h (salle du 1er étage)
- cours de peinture et dessin pour enfants et adultes le jeudi avec un nouvel intervenant, Monsieur ASSAKKALI Oussane ; le premier cours aura lieu le 12 ou 19 septembre à 19h (salle du 1er étage).
Les horaires exacts seront fixés ultérieurement, en fonction du nombre de participants.
- chorale « Ciremelody » le jeudi de 20h à 22h, dirigée par Martine MAGDELEINE.
Chanter ne nécessite pas de connaissances en musique.

Au complexe sportif,

- cours de Qi Gong le mardi de 12 h à 13 h et de 13 h30 à 14 h30 (2 cours)
Le Qi Gong, prononcer « Tchi Kong » est une pratique corporelle douce issue de la tradition chinoise. Il agit sur la totalité de l'être humain. La lenteur des mouvements répond au rythme du corps qui s'assouplit et se détend. Qi Gong signifie maîtrise de l'énergie ; cet art corporel devient une danse de la vie, où mouvements, respiration et intention guident l'énergie.

Contactez nous ! Nous vous répondrons avec plaisir aux numéros suivants :

Mme PRECHEY au 0344562254

Mme GOSME au 0344562086

et Mme DAUTOIS au 0344562058

monique.prechey@laposte.net

Connectez-vous sur le site national www.famillesrurales.org pour connaître ce mouvement national qui agit pour les familles.

Amitiés Loisirs et Rencontres

Une photo souvenir de notre sortie à Paris sous un exceptionnel soleil.

Le Club a repris ses activités depuis le 5 septembre 2013.

Gérard MEIER



TIR A L'ARC

La saison 2013-2014 apportera son lot de nouveautés.

En effet, la construction du nouveau complexe sportif « Céline Goberville » permettra de nous entraîner au chaud et à l'abri des intempéries pendant la saison hivernale mais aussi d'ajouter un créneau d'entraînement supplémentaire en semaine en plus de celui du samedi après-midi. Le jeu d'arc et le complexe sportif seront accessibles toute l'année afin d'optimiser les entraînements.

Les entraînements au complexe sportif auront lieu le jeudi de 18h30 à 21h30 et le samedi de 14h à 17h. Au jeu d'arc, l'entraînement reste le samedi de 14h30 à 16h30 mais celui-ci reste à disposition toute la semaine aux archers adultes licenciés de la compagnie possédant leur matériel.

Michael Roy Président de la Cie d'arc de Cires-Les-Mello

Contact : m-roy-cacm@orange.fr / 06 50 87 31 36



JUMELAGE CIRES-LES-MELLO / BRUCHMÜHLEN

Dans le cadre de ses activités annuelles, le comité de jumelage de Cires-Les-Mello a reçu ses amis de Bruchmühlen pour une 23^{ème} rencontre qui est venue marquer la continuité des échanges entre les deux pays.

Cette rencontre était placée sous le signe du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée qui est la quintessence même de cette belle amitié franco-allemande.

Le comité de jumelage a reçu une trentaine d'allemands avec lesquels ils ont passé un week-end riche en culture et en émotion, marqué par les visites des hortillonnages et de la cathédrale d'Amiens, dans le but de leur faire connaître la région.



Pour l'année 2014, les familles ciroises du comité se rendront à Bruchmühlen pour la poursuite de ses échanges.

Tennis Club de Cires-lès-Mello



L'ouverture dès ce mois-ci de la salle des sports Céline Goberville, à partager avec les autres associations, nous permettra de développer notre activité sportive. Présente depuis 30 années, à l'initiative de la municipalité de l'époque et de quelques bénévoles, nous souhaitons faire évoluer notre club, même si bien des contraintes nous font face.

Jusqu'à ce jour, regroupant une cinquantaine d'adhérents dont une vingtaine de compétiteurs en sénior, bien représentés en championnat départemental comme dans bon nombre de tournois, nous n'avions que les courts extérieurs municipaux comme terrain de jeu.

Avec la salle, nous allons pouvoir disposer de créneaux horaires pour évoluer à l'abri des caprices du temps comme de la rigueur de nos hivers Picards. **Soit :**

- **lundi de 20h à 22h pour les féminines,**
 - **mardi de 19h à 22h pour les hommes,**
 - **mercredi après-midi pour les jeunes,**
- et de façon ponctuelle, le week-end, pour des rencontres de championnats ou autres tournois individuels.** Pour notre part, nous nous

efforcerons à rendre le tennis à la portée du plus grand nombre, en extérieur c'est très faisable, en salle c'est bien différent car déjà, elle ne sera accessible qu'aux seuls licenciés et sous la responsabilité d'un « référent » membre du club.

A ce jour, l'adhésion sénior de + de 18 ans est de 50€ à l'année en compétition, 45€ en loisir

30€ pour les jeunes de - de 18 ans* comme pour les étudiants de - de 25 ans et les « sans emploi ».

Outre le maintien du « tennis loisirs » et de la compétition des adultes, comme nouvel objectif nous souhaitons « monter une école de tennis » et développer le tennis féminin.

L'accès à la salle pour les jeunes principalement, nous impose de faire appel à un éducateur diplômé (BE ou AMT) salarié. Pour cette raison l'inscription à l'école de tennis du mercredi engage les familles à un coût annuel de 100€ environ (licence comprise), pour trente heures de cours dispensés au cours de l'année, par groupes de 6 enfants, pendant la période scolaire.

Pour toute informations complémentaires, prendre contact avec :

le président au 06 16 26 64 82 ou par mail : tcpireslesmello@voila.fr

La pratique d'un sport nécessite la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication.

*Les jeunes de - de 18 ans bénéficient d'une aide de 10€ du Conseil Général.
(à télécharger avant le 31/12/2013)



Judo Club de Montataire

Nouvelle section de self défense/ Jujitsu à Cires les Mello

Grâce à la création du complexe sportif "Le Beau-camp Céline Goberville" le Judo Club de Montataire est heureux de vous présenter une nouvelle discipline dans la commune, le jujitsu self défense.

Au travers du jiu-jitsu les adultes découvriront une méthode de self défense efficace car réaliste et basée sur l'utilisation de la force de l'adversaire, mais aussi accessible à toutes et à tous.

En supplément de ce bagage technique complet,

cette méthode apportera une véritable confiance en soi. De plus, un travail physique développera des qualités telles que la souplesse et la tonicité, et améliorera la condition physique en général. D'autres part, l'enseignement s'appuie sur des valeurs morales de maîtrise de soi et de respect de l'autre. Il se démarque ainsi clairement de certains styles parfois violents.

Il vous est possible de venir assister au premier cours le vendredi 07 Septembre 2013 de 19h30 à 21h00.

Retrouvez tous les horaires de cours sur www.judo-montataire.com et adresser vos questions par e-mail: bayardjeanc@aol.com

L'ASCINPATHIQUE

18 RUE SAINT-MARTIN
60660 CIRES LES MELLO



L'ASCINPATHIQUE

Le projet de four à pain, mené par L'ASCINPATHIQUE, est en phase de réalisation avancée. Toute une équipe de bénévoles, emmenée par Jean-Paul FRAYSSE, Président, et Eric VERBRUGGHE, Trésorier, s'affaire à la construction située à proximité de la Maison Normande au Tillet.

La photo ci-contre, prise en Mai lors d'une visite de Mme PRECHEY sur le chantier, montre d'une part que la dalle du préau, qui abritera le four à pain, ainsi que le socle et la sole du four sont achevés, et d'autre part que la voûte du four est en cours d'exécution.

La structure en chêne du préau, quant à elle, est en cours de fabrication, au Lycée Professionnel LE CORBUSIER à SOISSONS, par les élèves de la section Charpente.

La réalisation du projet a été rendue possible grâce aux soutiens financiers conséquents du CREDIT AGRICOLE Caisse Locale de Mouy, de la compagnie d'assurances AG2R LA MONDIALE et de la Municipalité de CIRES LES MELLO.

Nous avons reçu également des soutiens techniques appréciables, de la part d'EUROVIA Picardie pour les travaux de terrasse-

ment, de la part de M. HAGUET, agriculteur au Tillet, pour l'entreposage et la manutention de nos matériaux de construction et de la part des Services Techniques Municipaux pour la logistique du chantier.

L'achèvement de l'ensemble, four à pain et son préau, est prévu pour l'automne. Rappelons que le projet a pour but de rassembler la population autour de fêtes du Pain.



Le Comité des Fêtes

Toute l'équipe de l'association du Comité Des Fêtes de Cires Les Mello est très heureuse de vous convier aux différentes manifestations qu'elle organise. Un TRES GRAND MERCI pour votre présence et votre soutien.

Nous sommes toujours aussi soucieux de faire vivre notre village qui s'agrandit et souhaitons partager activement vos idées. N'hésitez pas à nous les soumettre.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les Commerçants de Cires/Tillet qui nous accompagnent chaque année pour la réussite de notre tombola aux Z'amours. Sans eux et les commerçants, artisans et entreprises des villes voisines et le Conseil Général par l'intermédiaire de Monsieur Gérard AUGER, la tombola n'existerait pas.

Le samedi 16 mars 2013 à 11h, lors de notre 1ère Chasse à l'œuf, Monsieur et Madame Yannick et Magali TARANTOLA nous ont gentiment prêté leur jardin pour que les enfants qui s'étaient inscrits, cherchent leurs œufs. Nous tenons à les remercier.

Merci également à Agathe CORMONT, Mildred FRADON et Sarah JALMAIN et aux Bénévoles qui ont participé à l'atelier maquillage pour les enfants ainsi qu'aux associations, Matins Câlines, Familles Rurales et la Commission des Fêtes (la Mairie) qui ont contribué au bon déroulement de la Kid's Party du Printemps qui a eu lieu à la salle des fêtes Ernest LESUR à 15h.

Nous espérons vous accueillir encore plus nombreux pour les prochaines animations en 2013/2014.

Ci-dessous, vous trouverez le planning de nos futures manifestations, sous réserve de disponibilité de salle.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 03 44.56.22.50

Bien Amicalement.

Prochaines manifestations planifiées pour 2013 et 2014 (sous réserve pour certaines dates) :

- *Dimanche 15 septembre 2013 => Brocante de la rentrée au Hameau du Tillet (3€/mètre) en collaboration avec l'association L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Cires*
- *Février 2014 => Soirée dansante LES Z'AMOURS animation DJ (sur réservation de préférence : 03 44 56 22 50)*
- *Samedi 12 avril 2014 (le matin) => Chasse à l'œuf.
Nous tenons à préciser que cette animation ne se fera que sur inscription des enfants.*
- *Samedi 12 avril 2014 (l'après-midi) => Défilé du printemps*
- *Mai 2014 => défilé de lingerie*
- *Octobre 2014 => Foire aux vêtements + accessoires de mode, bijoux fantaisies et accessoires puéricultures de 10h à 17h à la salle des fêtes Ernest Lesur de Cires (5€/mètre table + chaise fournies)*



Bibliothèque

Espace ouvert à tous, la bibliothèque municipale vous accueille et vous donne accès librement à un large choix de documents. Elle possède des livres pour enfants et adultes, des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des périodiques, des mangas... mais également des CD, des DVD.

Tous les mois, nous vous proposons une sélection de Nouveautés.

Aujourd'hui, nous comptons 300 adhérents et mettons à leur disposition 9 500 documents ainsi que près de 1 400 documents prêtés par la Médiathèque Départementale de l'Oise.

CHAQUE HABITANT EST AINSI LE BIENVENU...

La bibliothèque accueille chaque mois deux classes de l'école du Tillet. Pour leur dernière séance de l'année scolaire, ils ont assisté à une représentation de kamishibai (théâtre d'images japonais), laquelle a remporté un vif succès auprès des élèves.

Tous les mardis matin, la bibliothèque reçoit les petits de la halte-garderie, pour une animation « bébés-lecteurs ». Ces séances permettent aux enfants de se familiariser avec les locaux et son équipe et de s'ouvrir au monde grâce aux livres.

Bibliothèque Municipale
2 rue Saint Martin
60660 CIRES-LES-MELLO
Tél. : 03 44 56 08 19

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 18h00

Mercredi : 14h00 - 16h30

Vendredi : 9h30 - 11h30

Samedi : 14h00 - 16h30

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite remercier Madame Anne-Claire DECAEN, responsable depuis six ans, qui part s'installer en Normandie. Un grand merci à elle pour tout le travail fourni, l'informatisation du fonds de la bibliothèque, pour sa gentillesse et sa disponibilité appréciées de tous.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite ainsi qu'à toute sa famille dans cette belle région.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sandrine KLEINPETER, qui reprend le flambeau à la bibliothèque.

La bibliothèque, en partenariat avec l'Association « Lire et Communiquer », prépare une exposition sur le thème « Les commerces, l'industrie et l'artisanat à Cires-les-Mello de 1900 à nos jours ». Cette exposition se tiendra au mois d'octobre-novembre dans les locaux de la mairie.



Programme Commission des Fêtes

- Sortie au Ptit Baltar
- 23 Novembre 2013 : Soirée Beaujolais
- Décembre 2013 : Noël des enfants
- Sortie au Cirque de Pékin



Course cycliste "Nicolas RÉTY"

23 Juin 2013

Un tracé "accidenté" Cires / Foulangues / Tillet / Cires à parcourir 11 fois, soit 100 kilomètres au total.

Ils étaient 98 participants à s'affronter !

Le vainqueur : SOMOGYI de l'E.S.C. MEAUX s'est joué de ses 3 compagnons d'échappée dès le 9^{ème} tour.

Bravo à ce quadragénaire. C'est la 3^{ème} fois qu'il remporte cette course.

Notre premier Picard – Jean-Claude THILLOY – s'est classé 4^{ème}.



Fête de la Musique

**Journée de la Fête de la Musique :
21 Juin, il est 19h00.**

Le lieu : place de l'Eglise. Le "décor" : une estrade couverte pour l'équipe musicale et un barnum pour la vente des boissons et sandwichs saucisses merguez, des bancs...

La météo : un ciel gris... foncé, limite noir, des pluies sporadiques mais "copieuses".

L'animateur chanteur imitateur et installateur de la sono est presque prêt. Il en est aux ultimes réglages. Le groupe de musiciens Réunionnais camblysiens arrive à son tour et s'installe sur l'estrade.

Six spectateurs (2 groupes de 3 personnes) sont déjà présents ; à l'abri. Et zut... encore une ondée, mais quelle chance – apparaît au loin une embellie qui ne cessera de s'élargir.

Bon signe. Hélas, il ne reste plus qu'un seul groupe de 3 personnes. Il est 20h00. Les instrumentistes entament quelques bribes de morceaux, ça se passe bien. Tout est "ready" ! Attendons encore un peu.



Il y a maintenant une belle zone de ciel d'un gris très clair! Et arrivent deux, dix, cinquante, une petite centaine de spectateurs qui prennent place.

C'est parti : des airs rythmés dans un pur style créole d'une part et des chansons et imitations talentueuses en alternance.

Pour le moment, la fête de la Musique est sauvée sauf que, ce diable de vent ramènera après trois quarts d'heure de spectacle, de sombres nuages gorgés d'eau. Sans commentaire.

Seuls quelques téméraires, imperméabilisés, tenaces termineront la soirée abrités sous les arbres de la place. La bonne humeur est restée de mise.

La première Fête nationale de la Musique a été mise en place le 21 juin 1982 par Jack Lang et officiellement déclarée en Juin 1983. Cette fête est actuellement pratiquée dans quelques 110 pays environ.



Festival des Clochers

Le Festival des Clochers est organisé par l'Association Municipale pour l'Enseignement et l'Education Musicale (A.M.E.N) de Montataire.

Cette initiative, qui a le soutien du Conseil Général de l'Oise, de Pierre-Sud-Oise et de la ville de Montataire, a pour objectifs principaux :

1. mettre en valeur les différentes églises de la région, en faisant appel au tissu de l'enseignement musical, des pratiques amateurs et professionnelles sur le territoire.
2. donner aux habitants la possibilité de participer et/ou assister à des concerts de qualité.
3. renforcer les liens et les échanges de population.
4. être un vecteur supplémentaire de diffusion des pratiques musicales amateurs et professionnelles.

En mai et juin 2013, ce sont 16 communes qui ont participé à ce festival.

Depuis 2009, notre commune l'accueille dans l'église Saint Martin.

Ainsi, le dimanche 2 juin, nous avons pu écouter en 1ère partie « la Govelène », chorale de Gouvieux ; puis, le trio clarinette, flûte traversière et violoncelle.

Ce concert fut de grande qualité et a ravi le public.



Le Vide Grenier

Il faut être présent très tôt pour accueillir et guider vers leurs emplacements respectifs les premiers exposants du "Vide grenier"*.

L'occupation des lieux ; les rues St Martin, des Petits Prés et de la Mairie se déroulent crescendo de 5h30 à 8h00. Camionnettes, voitures seules ou avec remorque affluent.

- Rue des Petits Prés svp
- Au bout de la rue, après l'Eglise, à droite
- Rue de la Mairie ?
- A deux cents mètres puis à droite deux fois.
- Je suis rue St Martin mais je ne connais pas le numéro de mon emplacement...

"Dure épreuve" que cette mise en place.

Les premiers badauds et acheteurs-négociateurs potentiels sont arrivés bien avant que les installations ne soient terminées.

Au final, 155 exposants aux étalages éclectiques sont prêts et attendent curieux, visiteurs et personnes en quête d'une bonne affaire.

Il est encore tôt que déjà quelques-uns repartent avec

la trouvaille de l'année à la main. Spectacle extraordinaire!

Mais qu'est-ce qu'il fait chaud ce dimanche 7 juillet ! Au "stand" de la commission des fêtes, les boissons se vendent fort bien, les frites et sandwiches saucisses merguez (appelés "sandwichs américains" si option frites) partent comme des petits pains.

Et pendant ce temps, les ventes rurales battent le plein pour faiblir un peu vers 17h00.

Ceux qui souhaitaient acheter du melon, de la charcuterie, des fromages, goûter une barbe à papa ou sucer une glace trouvaient sur place ces produits.

La seule petite ombre dans cette journée très ensoleillée, la rupture du stock d'eau au stand de la "rapide restauration". Une longue journée bien sympathique.

*Vide grenier : dans un vide grenier, les professionnels de la brocante ne sont pas admis.

Josette

Des petits pas de deux depuis 30 ans

**30 ans de bonheur,
30 ans d'émerveillement,
30 ans de paillettes plein les yeux et plein le cœur.**

Arrivée en septembre 1983 au sein de la FJEP, Josette vous entraîne au rythme de la musique. Certains et certaines de ses danseur(euse)s la suivent depuis le début et aujourd'hui leurs enfants ont à leur tour chaussé les chaussons.

Cette petite troupe se retrouve chaque fin d'année pour un gala digne des plus grands, mais également sur les routes comme pour la fête Féminine à Thourotte, là où tout à commencer un 11 juillet, là où elle a grandi... Là où elle retrouve son premier professeur de danse Renée.

Mobilisée pour d'autres associations, la troupe de Josette donne pour un moment un peu de bonheur aux gens : le téléthon à Bury, l'association des paralysés de France, le Kiwalis (association pour les enfants malades), la croix rouge, le tournoi de football international de Balagny sur Thérain (quelque soit le temps), la fête des sports organisée par conseil général de l'Oise (à Clermont, Cires lès Mello, ou encore Neuilly en Thelle).

Josette ne se contente pas de faire danser notre commune, elle y donne également des cours de gymnastique, elle fait également danser nos voisins, Bury, et Neuilly en Thelle.

Que dire de plus : Et si on repartait pour 30 ans.

Virginie Baudson et Sandrine Roy





Chantal

Chère Madame GELLI,

Comme vous le savez tous, nous sommes réunis autour de madame Chantal GELLI pour lui témoigner notre amitié et accompagner ses tous premiers pas vers le chemin heureux de la retraite. En parlant de premier pas, je pense que vous allez enfin avoir le loisir de satisfaire à l'une de vos passions, la marche.

Vous-même, madame GELLI, devez aujourd'hui vous sentir tout à la fois émue et soulagée. Soulagée, car l'année scolaire est terminée et que les vacances sont toutes proches. Emue puisque, pour la première fois, le début septembre ne signifiera pas une nouvelle rentrée des classes.

Vous êtes née le 30 mai 1952 à Constantine en Algérie. Maman de 2 enfants : Alban né le 15 septembre 1978 , Tristana née le 6 juin 1984.

Date d'entrée dans l'enseignement : 07/10/1975, titularisée en 1980.

Vous obtenez votre Certificat d'Aptitude Pédagogique le 16/04 /1977 à l'issue d'un remplacement de trois semaines en classe rurale CM1/CM2 à l'école de La Rue Saint Pierre (Oise).

Remplaçante rattachée à l'école d'application de l'école normale, rue Bossuet à Beauvais l'année scolaire 1977/1978 : premier poste.

Fin année scolaire 1977 écoles des Sables à Clermont. Brigade rattachée à l'école des Sables jusqu'en juin 1981.

Nommée au Tillet le 6 septembre 1981, vous y resterez jusqu'en juillet 2013, 32 ans de sacerdoce.

Dans les années 90 lors de son départ en retraite, j'avais souligné que madame CARON, Directrice d'alors, détenait le record absolu d'enseignement dans la commune avec 34 années de présence au Tillet.

Ce record n'est pas loin d'être égalé !

Vous avez accueilli dans votre classe un peu plus de 900 élèves, ce qui est considérable.

Vos collègues, ici réunis, vous aiment et vous estiment ainsi que nous tous qui avons toujours apprécié votre profond sens du devoir, votre discrétion et votre courtoisie.

Je tiens à vous offrir en souvenir des années consacrées aux petits cirois la médaille de notre ville.

Nous connaissons tous, ici, votre attachement à votre classe ! Un bref instant, j'ai hésité à vous offrir ces 25 chaises, ces 25 tables, l'armoire, le tableau, et votre bureau.

"Non" aurait dit monsieur GELLI, "je n'ai pas de place à la maison !"

C'est donc avec beaucoup de regret que j'ai pris la décision de vous offrir ce petit cadeau qui je l'espère vous plaira. (Caméscope).

Avant de vous remettre les traditionnelles fleurs, je tiens à vous assurer de notre amitié la plus sincère et à vous présenter nos vœux d'heureuse retraite.

4L Trophy, Marion Réty

Lille ! Nous y croisons souvent des 4L, mais pourquoi toutes ces voitures dans cette ville étudiante ? Ça nous intrigue, ça nous attire. Alors on questionne, on fait des recherches. Nous découvrons que ces 4L ont été rénovées pour participer au 4L Trophy. Mais qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un rallye étudiant, reliant Poitiers à Marrakech dans le but de distribuer des fournitures scolaires aux enfants du désert Marocain. Et là c'est la révélation, pourquoi pas nous ? Encouragés par nos familles c'est le début d'une grande aventure...

Première étape : trouver LA 4L. Nous choisissons celle d'amis qui ont fait le rallye l'an passé.

Deuxième étape : trouver des sponsors pour le financement de ce périple (frais d'inscription, réparations, achat des fournitures, péage, essence, nourriture)

Troisième étape : notre 4L passe entre les mains expertes d'amis garagistes. Une belle peinture toute neuve (bleue avec deux bandes roses). On fait les courses, les bagages, on charge : le départ est imminent.

Point de rassemblement le Futuroscope de Poitiers le 14 février 2013. Au programme 6000 km de bitume, de sable, de dunes, de belles rencontres, de partage et tout cela en seulement 10 jours.

Jour 1 et 2 : rejoindre Algeiras au sud de l'Espagne (1600km).

Jour 3 : 4h du matin pour prendre le bateau. Direction le sol Marocain, Boulaïoul, premier bivouac. (450km) température 0°C.

Jour 4, 5 et 6 : Merzouga remise des dons au profit de l'association « Enfants du désert ». Cette nouvelle édition a battu tous les précédents records avec un total de plus de 72 tonnes de matériel et les fonds nécessaires pour la construction de 4 salles de classes

Jour 7 et 8 : il est venu le temps de faire gronder les moteurs sur les anciennes pistes mythiques du Dakar. L'objectif, une boucle par jour (120km et 90km) Après quelques galères mécaniques sur la deuxième boucle, à bout de nerfs et très fatigués, nous rejoignons Marrakech (Arrivée du 4L Trophy). Objectif rempli. Des larmes de joie, de fierté et de bonheur, c'est sûrement ça que nous offre le 4L Trophy.

Jour 9 et 10 : Nous sommes rentrés mais notre cœur est resté sur les pistes...

Merci aux personnes (Municipalité, commerçants) de Cires-lès-Mello qui ont soutenu ce projet, j'ai été fière de représenter ma commune dans cette aventure.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cet article sur le site de la commune.

Marion Réty et David Dos Santos
Votre équipage 1618



Ils nous ont quittés Décès des personnes nées dans notre commune

| | |
|--------------------------------|----------------|
| Claude François Denis FOURNIER | 9 février 2013 |
| Bernard Edmond Robert CHOCART | 11 mars 2013 |
| Raymonde BULTEL | 23 mars 2013 |
| Renée Marie ROUSSELLE | 6 avril 2013 |
| Jean Paul Charles BRICOUT | 30 mai 2013 |
| Rose Marguerite FLEURY | 4 juin 2013 |
| Jean René LUREAULT | 18 juin 2013 |

Décès des personnes habitants la commune

| | |
|---|-----------------|
| André Maurice Rémi VERHAEGHE | 13 janvier 2013 |
| Philippe Joseph CAMISASSI | 26 janvier 2013 |
| Dessé DICKO | 22 mars 2013 |
| André Jean SEVESTRE | 1er avril 2013 |
| Renée Marie ROUSSELLE épouse DIEU | 6 avril 2013 |
| Michel Libor FONTAR | 7 avril 2013 |
| Arlette Christiane Marie PUTTEMANS épouse COUTARD | 15 mai 2013 |
| Hervé Georges SBRAGGIA | 15 mai 2013 |
| Wilfried NTEDE NDJOMO | 20 mai 2013 |
| Christian André Edouard CORNÉLIS | 13 juin 2013 |
| Maurice Charles DEISS | 23 juin 2013 |
| Jean-Marc DENAMIEL | 24 juin 2013 |

Ils se sont mariés

| | |
|---|-----------------|
| RONCEY Michel et PINAR PEREZ Manuela | 14 février 2013 |
| LEPROVOST Damien et DABANCOURT Nathalie | 30 mars 2013 |
| VANNECK Andrew et DARTOIS Betty | 20 avril 2013 |
| LANTEZ Pascal et LECLERCQ Brigitte | 11 mai 2013 |
| DA SILVA Julien et RODRIGUES LOUREIRO Irène | 18 mai 2013 |
| LEBEC Michaël et RINGENBACH Stéphanie | 18 mai 2013 |
| GHADFA Hecham et VIDAL NAVARRO Sara | 25 mai 2013 |
| RAGON Pascal et MOUVIER-DENIS Christelle | 1er juin 2013 |
| CHILTE David et HAMADOUCHE Laura | 15 juin 2013 |
| CHAÏB Ilyes et GOUGUI Mériem | 22 juin 2013 |
| VAN CUTSEM Charles et GRUET Lauriane | 6 juillet 2013 |

Ils sont nés

| | | | |
|--------------------|-----------------|------------------------|---------------|
| MARLE Andréa | 12 janvier 2013 | ALATIENNE Lilou | 28 mars 2013 |
| BERTRAND Arthur | 19 janvier 2013 | BIGOT Nathan | 2 avril 2013 |
| DUPUIS Johan | 22 janvier 2013 | ROSSIGNOL Chloé | 10 avril 2013 |
| PIOCELLE Kelyne | 23 janvier 2013 | LEROUX Lorenzo | 17 avril 2013 |
| DESCHAMPS Oriane | 7 février 2013 | DELANNOY Soan | 18 avril 2013 |
| DOMINIQUE Joshua | 11 février 2013 | AJODHA DEVINCK Sohan | 18 avril 2013 |
| BARANT Cécilia | 12 février 2013 | GAVREL Axel | 6 mai 2013 |
| HENICKER Ethan | 21 février 2013 | BEAUMER Louise | 14 mai 2013 |
| CAOQUELIN Calvin | 22 février 2013 | LESIEUR THIERRY Melvyn | 27 mai 2013 |
| BOUTAHAR Amel | 5 mars 2013 | LOUIS ANDRÉ-TCHOUAMOU | |
| LEVEL-FOURMY Kessy | 9 mars 2013 | NDOMOU Clovis | 14 juin 2013 |
| SAUTREUIL Léo | 19 mars 2013 | RÉTOUT Miléna | 24 juin 2013 |



Déclarez votre changement d'adresse en ligne sur ameli.fr

Vous déménagez ? Il suffira de quelques clics pour informer votre Caisse d'Assurance Maladie de votre changement d'adresse en vous connectant sur le site www.ameli.fr.

- Pour les personnes ayant déjà créé leur compte ameli, il suffit de se connecter sur <http://www.ameli.fr/>, >rubrique « mon compte » >« mon profil ».
- Pour les personnes désirant créer gratuitement leur compte ameli, il suffit de se connecter sur <http://www.ameli.fr/>, >rubrique « mon compte » >pavé « je veux un compte » >« je demande mon code provisoire ». Un code provisoire leur sera adressé par voie postale dans les 10 jours.

Dans l'Oise, 155 000 assurés ont déjà créé leur compte et bénéficient 7 jours / 7 et 24 heures / 24 d'une multitude de services qui évitent déplacements et attentes inutiles, comme par exemple :

- la consultation des remboursements de soins en ligne,
- le téléchargement d'une attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- la commande d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie,
- la déclaration de la perte ou du vol d'une carte vitale,
- le téléchargement d'un relevé fiscal,
- la déclaration d'un nouveau médecin traitant,
- l'accès à la messagerie sécurisée avec réponse de la Caisse d'Assurance Maladie sous 48 heures,
- l'inscription des enfants sur la carte vitale des deux parents,
- ...

Et depuis fin mars 2013, la première application « mon compte mobile » est offerte au téléchargement dans l'App Store pour les téléphones de type iPhone et sur Google Play pour les téléphones de type Android.

Alors, plus d'hésitation, simplifiez-vous la vie en créant vous aussi votre compte ameli !

Depuis **50 ANS**

mutuelle moat

DECRET LABEL 2011-1471 Contrat Territorial

- **Protection santé**
- **Prévoyance**
- **Action Sociale**

4, rue Gui Patin
BP 80403
60004 BEAUVAIS Cedex
TÉL. 03 44 06 03 90

www.moat.fr

Liste initiatives et progrès

Cirois, Ciroises,

Nous voici au terme de ce mandat municipal où il est temps de tirer le bilan de la majorité en place :

Nous avons connu de la part de la majorité peu d'écoute et beaucoup de mépris. Nous pouvons regretter l'absence systématique de certains conseillers municipaux majoritaires durant ce mandat.

En cette période financière « compliquée », comment justifier le paiement d'indemnités à des adjoints alors qu'ils n'ont jamais, au cours du mandat, réuni leurs commissions et que dire de la continuité du versement à un adjoint ayant quitté la commune depuis plusieurs mois ?

Trois projets majeurs ont vu le jour au cours de ces 6 ans, initiés par l'ancienne majorité, dont la réalisation du complexe sportif qui a vu le jour en 2013.

Pour cette réalisation nous tenons à remercier la forte implication du personnel communal qui, à nos yeux, a été le moteur de cette opération. Dommage que la majorité n'ait pas pris soin de gérer le financement avec autant de détermination.

En effet, le non échelonnement du projet ne leur a pas permis d'obtenir toutes les subventions prévues (perte de 450 000 €) qu'ils ont dû compenser par de l'impôt et un emprunt. Nous regrettons que les coûts de fonctionnement de cet équipement ne soient pas prévus. Et que penser du service rendu en achetant 2 300 m² devenu invendable à un adjoint au maire 28 % plus cher que le lot acquis par la société promoteur Nexity et qui est inutile le projet fini.

La propriété « Barant » encore une décision réalisée dans la précipitation, sans projet fondé et qui va engendrer des coûts exponentiels pour un résultat incertain... tout comme la « maison normande » à ce jour.

Nous, les élus de la liste « initiatives et progrès », sommes sensibles à la participation du contribuable et regrettons le manque de rigueur des orientations et des réalisations de la majorité en ces périodes difficiles.

M. Bertrand VANDEWALLE
et Mme Béatrice BASQUIN

Espace Citoyen



La liste espace citoyen étant dans l'opposition de gauche, elle affirme ses interrogations et interventions pendant le mandat et lors des réunions du conseil municipal depuis 2008. C'est-à-dire que notre champ décisionnel est très limité ou la plupart des réunions de conseil sont ficelées auparavant comme dans la précédente mandature. Dans l'avenir, il faudra prendre en compte les choix faits au sein de la commune depuis des années qui risquent de plomber les futurs investissements notamment la construction de la gendarmerie. D'autres projets auraient été plus judicieux par exemple un centre médical. Par contre nous nous réjouissons de la création du complexe sportif et qu'il puisse être profitable à l'ensemble des cirois.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents et que leurs intégrations dans notre commune se passent le plus agréablement possible.

Barbara MLYNARCZYK

Liste Agir ensemble

Commentaire rectificatif : la liste initiatives et progrès, dans sa tribune, tient des propos méconnaissant les règles de la démocratie locale, les intérêts communaux et effectue un raccourci hasardeux et polémique des actions du conseil municipal. Je ne peux que regretter l'utilisation de cette tribune pour initier la désinformation, amorce d'une future campagne électorale.

Alain GUÉRINET, Maire

Liste responsable et solidaire

Un mandat s'achève. Des projets ont été réalisés avec honnêteté et la volonté de bien faire. Davantage d'écoute et d'ouverture sur d'autres points de vue aurait sans doute permis de faire plus ou mieux.

Aujourd'hui, nous entrons dans une période préélectorale et il semblerait que notre petite ville de Cires Les Mello compte déjà 5 listes en constitution. Pour ma part, des changements intervenus dans ma vie professionnelle ne me permettent plus d'avoir la disponibilité nécessaire à une fonction d'élu local. Par conséquent, j'ai fait le choix de ne pas me présenter pour les élections municipales de 2014 ; les membres de mon groupe, chacun en ce qui les concerne, prendront leur propre décision.

Outre le temps, un mandat de conseiller municipal, et qui plus est de maire, exige de la compétence et une vision de l'avenir à moyen et long terme. Je ne suis pas sûr que cela soit le cas pour une partie des candidats à venir. En effet, certains cherchent surtout à servir une ambition personnelle et sont prêts à tout promettre pour arriver à leurs fins...

Je vous invite donc à être vigilants pour bien mesurer la capacité à diriger notre commune et à la faire évoluer dans le respect de l'intérêt général.

Il va sans dire que quelque soit le programme présenté par chacune des listes en présence, une des principales questions à se poser est celle du financement des projets. En ces périodes de rarefaction des ressources, il faut tout simplement savoir « qui va payer » ! De fait, qu'il s'agisse de fonctionnement ou d'investissement, être en capacité d'évaluer les dépenses et les recettes afférentes à tout projet constitue un minimum en matière de gestion municipale.

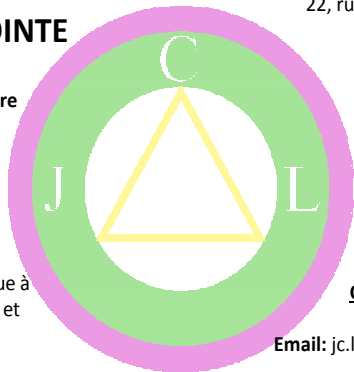
Bonne réflexion donc à toutes et tous.

Mme RAMELET Jacqueline

**Groupe d'Etudes
Techniques
BET JC.LAPOINTE**

Nous réalisons à votre
demande:

- Etudes;
- Audits;
- Conceptions;
- Coordinations;
- Réalisations;
- Assistance Technique à
Maitrise d'Ouvrage et
Maitrise d'Œuvre.



Pour vos opérations, nous serons à vos côtés pour conforter les choix techniques
et garantir les budgets alloués pour une bonne réalisation

Nos coordonnées:
Le parc de LOGNES
22, rue de la Maison Rouge
77185 - LOGNES

Tel: 01.60.06.15.43
Fax: 01.60.06.15.29

Contact JC LAPOINTE:
Port: 06.08.91.12.81
Email: jc.lapointe@wanadoo.fr



- Réseaux aériens et souterrains haute et
basse tension - Postes de transformation -
Eclairage public et grands espaces -
V.R.D. - Lotissements -
Signalisation tricolore -
Illuminations Festives

Z.A.C. de MERCIERES - ZONE 3
Avenue des Anciens de Flandre-Dunkerque
B.P. 70329
60203 COMPIEGNE Cedex

Tél. : 03 44 86 29 39 - Fax : 03 44 86 49 01

Vente de véhicules Neuf et Occasion **Garage CORROY SARL**

Pose et réparation de pare-brise et de pneumatiques
Mécanique - Carrosserie - Peintures toutes marques - Réglage parallélisme



Agent RENAULT
Agrégé assurances

37, rue de Tanfort
60600 Cires lès Mello
Tél. 03 44 56 44 45



REMORQUAGE
7j/7 - 24h/24

Construisons ensemble vos aménagements de demain



- Travaux publics et privés
 - Terrassements
 - Assainissements
 - Voiries
- Adduction d'eau potable

AGENCE SYLVAIN JOYEUX N.P.

10 rue Emmaüs
CS 20897
60000 Beauvais

Tél. : 03 44 12 19 60 - Fax : 03 44 12 19 69



ACRUX Conseils
Coordination SPS - AMO - OPC

163, rue de la mare du bois - 60530 MORANGLES
Tél. : 03 44 31 04 62 - Fax : 03 44 31 04 77
E-mail : LEMAIRALAIN@cegetel.net
Siret 403 710 205 00044



Depuis 1972

GRAVURE - SÉRIGRAPHIE - ENSEIGNES - SIGNALÉTIQUE
IDENTIFICATION des LOCAUX - PANNEAUX
MARQUAGE & DÉCOUPE LASER - TAMPONS
REPÉRAGE de CÂBLES et de TUYAUTERIES ...

Tél. : 03 44 08 20 00
Fax : 03 44 08 20 02

Z.I. Le Paradis
60540 BORNEL

www.gravindus.fr
com@gravindus.fr



Mme IGNATIEFF Martine

MMA GESTION

Assurances Professionnels et Particuliers

67, Quai d'Amont
60100 CREIL
03.44.55.15.19
www.mma.fr/creil

8, Rue de la mairie
60660 CIRES LES MELLO
03.44.56.40.15
martine.ignatieff@mma.fr

MARBRERIE - POMPES FUNEBRES - FUNERARIUM

SARL AUGUET FILS

contrat obsèques
organisation complète des
funérailles
chambre funéraire
avec 3 salons

DEVIS
GRATUIT

61 rue du Général Leclerc 60250 MOUY
Tél : 03 44 26 64 92 virginie.auguet@sfr.fr

Cires-lès-Mello en photos

Chasse à l'oeuf



Ciremelody



Défilé aux lampions



Cérémonie 14 juillet



Salle du Conseil et des mariages

four à pain final



four à pain joints

